



# DECISION DU MAIRE

N° 2023/073/2305

MAIRIE DE CABRIES  
Hôtel de Ville  
Place Ange Estève  
13 480 CABRIES  
Tel : 04.42.28.14.00  
Fax : 04.42.28.14.20  
Mail : maire@cabries.fr

**Objet : Signature d'un avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation de la toiture de l'école de la Trébillane « LOT N°2 : Faux plafonds » avec la société MAITRISE ET CONSTRUCTION**

## Le maire de la commune de Cabriès

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, notamment son 4° ;

**Vu** sa décision n° 2023/54/2285 du 15 juin 2023, attribuant le marché de travaux de réhabilitation de la toiture de l'école de la Trébillane « LOT N°2 : Faux plafonds » à la société MAITRISE ET CONSTRUCTION, pour un montant de : 79 888,80 € HT, soit 95 866,56 € TTC ;

**Considérant** la nécessité d'effectuer en urgence des travaux supplémentaires de dépose de faux plafond et d'isolation thermique afin d'assurer la sécurité des personnels éducatifs et des enfants et la conformité vis-à-vis de la réglementation incendie ;

**Considérant** que cette modification d'avenant n° 1 représente une hausse de 45,96 % du montant initial, soit un montant total du marché s'élevant à 139 927,90 € TTC ;

**Considérant** que les travaux supplémentaires étaient rendus nécessaires avec la rentrée scolaire 2023/2024 ;

## DECIDE

**en exécution des pouvoirs délégués susvisés,**

**ARTICLE 1 :** De signer l'avenant n°1 au marché pour les travaux supplémentaires de dépose de faux plafond et d'isolation thermique, avec la société MAITRISE ET CONSTRUCTION 740 boulevard de la Libération, 13730 SAINT VICTORET, représentée par Monsieur Sauveur CAVATAIO agissant en qualité de Président, pour un montant de 36 717,78 € HT portant à 116 606,58 € HT le montant total du marché N° 23005 LOT N° 2,

**ARTICLE 2 :** Cet avenant prend effet à compter de la date de signature de l'avenant n° 1,

**ARTICLE 3 :** Les dépenses afférentes seront prélevées au budget du présent exercice et des exercices ultérieurs aux crédits prévus à cet effet,

**ARTICLE 4 :** la présente décision sera affichée/notifiée à l'entreprise MAITRISE ET CONSTRUCTION et publiée au recueil des actes administratifs ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'à Monsieur le comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang,

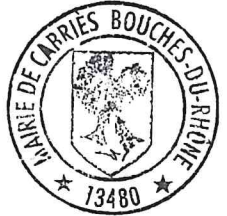
**ARTICLE 5 :** La Directrice Générale des Services et le Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et des Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution,

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230925-DEC\_2023\_073-DE  
Date de réception préfecture : 25/09/2023

**ARTICLE 6** : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Cabriès, le 25 SEP. 2023  
Le Maire

Amapola VENTRON





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N° 1<sup>1</sup>**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Commune de Cabriès  
Hôtel de ville  
Place Ange Estève  
13480 Cabriès

**B - Identification du titulaire du marché public**

MAITRISE ET CONSTRUCTION  
740 boulevard de la libération  
13730 Saint Victoret

**C - Objet du marché public**

**Réhabilitation de la toiture de l'école de la Trébillane**

- Référence du marché public : Marché 23005 Lot 2
- Date de la notification du marché public : 12 juin 2023
- Durée d'exécution du marché public : 70 jours.
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 79 888,80 €
  - Montant TTC : 95 866,56 €

**D - Objet de l'avenant**

- Modifications introduites par le présent avenant :

**Au cours des travaux de réhabilitation de la toiture de la Trébillane, il est apparu que des zones de faux plafonds non prévus initialement au marché nécessitaient d'être reprises pour assurer la sécurité des personnels éducatifs et des enfants et la conformité vis-à-vis de la réglementation incendie.**

**Par ailleurs, au cours des travaux, une partie du doublage du mur Sud de la salle polyvalente s'est décollée et menace de tomber. Il est donc demandé au titulaire de compléter ses prestations selon la décomposition ci après.**

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230925-DEC\_2023\_073-DE  
Date de réception préfecture : 25/09/2023

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Plus values

Désignation des prestations ordonnées	Quantité	TVA	Prix unitaire		Total *	
			HT	TTC	HT	TTC
Dépose faux plafond existant	149	20%	32,64	39,168	4 863,36	5 836,03
Faux plafond CF 1/2H	125	20%	83,45	100,14	10 431,25	12 517,50
Faux plafond dalle 600x600 ROCKFON HYGIENE	149	20%	71,45	85,74	10 646,05	12 775,26
Isolation thermique laine minérale 400 mm	149	20%	51,36	61,632	7 652,64	9 183,168
Dépose doublage espace grande hauteur	32	20%	32,64	39,168	1 044,48	1 253,376
Fourniture et pose doubalge BA 13 espace grande hauteur	32	20%	65,00	78	2 080,00	2496,00
<b>Montant total de l'ordre de service</b>					36 717,78	44061,34

Montant de l'avenant :

	Avenant 1
Taux de la TVA	20%
Montant HT	36 717,78 €
Montant TTC	44061,34 €
% d'écart introduit par l'avenant	45,96%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 116 606,58 €
- Montant TTC : 139 927,90 €

■ Incidence de délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée du marché public ou de l'accord cadre :

Non  Oui

Prolongation des travaux de 15 jours soit une date de fin au 18/09/2023

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230925-DEC\_2023\_073-DE  
Date de réception préfecture : 25/09/2023

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

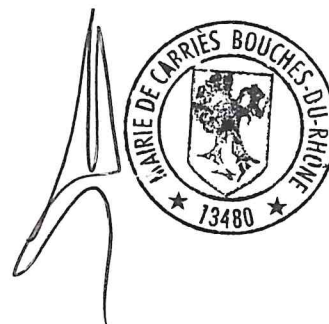
## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Cabriès, le **25 SEP. 2023**

Signature

*Mme Le Maire*  
Amapola VENTRON



The image shows a handwritten signature in black ink to the left of a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CABRIÈS BOUCHES-DU-RHÔNE' around the top edge, a central coat of arms, and the number '13480' at the bottom flanked by two stars.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300199-20230925-DEC\_2023\_073-DE  
Date de réception préfecture : 25/09/2023

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ST VICTOIRET, le 6/09/23.

Signature du titulaire,

**MAITRISE ET CONSTRUCTION**

740, Boulevard de la Libération

13730 SAINT-VICTOIRET

Tél : 04 86 37 11 01

SAS au capital de 200.000 euros

Siret : 800 049 074 00019

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

ESMS 1932 2 5



**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)